



ACTUALITÉS - Décembre 2025

Calendrier des agents de collecte

Les agents du Service de collecte des déchets ont commencé leur tournée annuelle pour venir vous rencontrer et vous proposer le calendrier 2025.

! En cas de doute, pour éviter les usurpateurs, vous pouvez demander leur carte professionnelle.



Le vélo à l'honneur autour des Coteaux

La Région Occitanie est lauréate des [Talents du vélo 2025](#) dans la catégorie "Innovations de services" avec un [service inédit de prêt longue durée de vélos à destination des lycéens](#), en ciblant particulièrement les établissements scolaires ruraux ou en périphérie des grandes agglomérations. Ce dispositif comprend un pack sécurité (casque, antivol, gilet, kit de réparation), une assurance possible, ainsi qu'un programme d'animations éducatives tout au long de l'année (festival, challenges lors de Mai à vélo, ateliers).

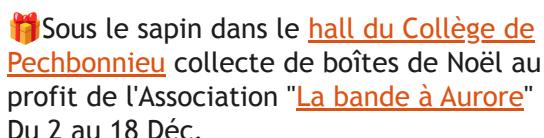
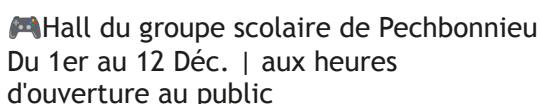
En tant qu'opérateur de la mobilité sur le territoire, Tisséo Voyageurs a édité le [Guide du Cycliste](#). Vous y trouverez des informations pour organiser la multi mobilité, se garer et voyager avec son vélo, circuler en toute sécurité et les outils numériques qui peuvent vous aider à vous (re)mettre en selle.

Noël solidaire

Pour désengorger vos placard avant les fêtes, profitez des **collectes de jouets solidaires** organisées sur le territoire



Ma. 09 Dec. | 16H - 19H



Ateliers et évènements



➡ [L'incubateur "En Boîte Le Plat" recrute ses futurs porteur.euses de projet](#)

Si vous souhaitez agir en faveur de la transition écologique et entreprendre pour l'intérêt général, l'incubateur propose de vous accompagner à lancer un projet de réemploi sur le territoire, auprès des acteurs de la restauration à emporter. Candidatures jusqu'au 31/12/2025, et dernier webinaire de présentation en Décembre. [Inscription](#)
09/12 | 17H30-19H | en ligne

Au 1er Janvier 2026, **seuls les déchets verts conditionnés en bacs roulants** seront collectés (arrêt de la collecte en sacs plastiques). Si vous souhaitez en profiter pour transformer ce déchet en ressource, voici quelques conseils :

Le mulching et la tonte différenciée

Envie de réduire votre volume de tonte ? Optez pour le mulching et/ou la tonte différenciée :

?

Qu'est-ce que le mulching ?

C'est une technique de tonte **sans ramassage**. Plus besoin de vider le bac, de fertiliser le gazon, l'herbe hachée se comporte comme un paillis protecteur contre la sécheresse et un engrais naturel gratuit !

Pour réaliser un mulching, l'herbe doit être **coupée finement**. Vous pouvez :

- tondre régulièrement en coupant peu de hauteur
- utiliser une tondeuse mulching ou un kit adaptable à votre tondeuse

?

Qu'est-ce que la tonte différenciée ?

Cette technique propose d'adapter la **hauteur** et la **fréquence** de tonte aux usages des différents espaces et à leur fréquentation.

La tonte différenciée a pour avantage de permettre un **meilleur enracinement de la pelouse**, ralentissant ainsi sa pousse. Ainsi, vous produisez moins de tonte dès aujourd'hui, et limitez la croissance pour demain.



Astuces

- Pour le mulching, le rythme fait la qualité. Viser une tonte environ **une fois par semaine** stabilise la densité, et limite la repousse des indésirables.
- Évitez l'asphyxie en mulchant par **temps sec** et en utilisant les surplus de tontes comme paillis ou au composteur.
- Fauchez doucement les espaces que vous avez laissés enherber afin de **laisser le temps à la faune de fuir**, en commençant par le centre.

Source : [Décoset, Syndicat de traitement et de valorisation des déchets ménagers et assimilés](#)



Déchets

Bilan de la mise en place de la TEOMi

La mise en place d'une part incitative (i) de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), calculée sur la quantité d'ordures a permis de réduire les quantités d'ordures ménagères résiduelles.

❓ Comment réduire ses ordures ménagères ?

En accentuant les gestes de tri, vous réduisez votre quantité d'ordures, et les habitants des Coteaux Bellevue l'ont bien compris !

En effet, la quantité de déchets recyclables (emballages et papiers) a augmenté de 6,7 % sur un an, et de 12,8 % sur deux ans. En cas de doute, n'hésitez pas à consulter le [Mémo Tri](#), également disponible en Mairies.

De plus, le nombre de composteurs distribués sur le territoire a augmenté de 26 % en 2024. Rappelons qu'environ 30 % des déchets de la poubelle verte sont compostables : [adopter le compostage](#) est donc une solution simple et efficace pour alléger ses déchets tout en enrichissant naturellement les sols.

👤 Quels changements sur les pratiques ?

Afin d'utiliser le service de façon plus raisonnée et de comptabiliser au plus juste les quantités d'ordures ménagères, il a été conseillé de ne présenter son bac à la collecte qu'une fois plein, et d'ajuster éventuellement sa taille.

Ainsi, près de **75 %** des foyers en habitat individuel n'ont présenté leur bac d'ordures ménagères qu'une fois sur deux ou moins depuis janvier. Le service environnement a quant à lui réalisé **2 240 interventions** concernant la dotation des bacs roulants auprès des habitants en 2024 – près du double de celles enregistrées en 2023.

De plus, 20 sites avec une collecte en **bornes d'apport volontaire** ont été mis en place, afin de sécuriser les points de dépôts collectifs et de permettre la **comptabilisation** des ordures de façon individuelle.

💡 Quel résultat sur la quantité d'ordure ménagères ?

Entre Janvier et Aout 2025, les ordures ménagères résiduelles ont diminuées de **9.4%** par rapport à 2024. Si l'on compare les chiffres à 2023, correspondant aux tonnages collectés avant la 1ère communication sur la TEOMi, la baisse d'ordures ménagères enregistrée s'élève à -13.1%, soit **381 tonnes incinérées en moins en deux ans seulement !**

Ainsi, individuellement, la taxe évoluera en fonction de vos pratiques, mais l'effort collectif permet de diminuer les coûts de traitement pour l'ensemble de la collectivité.

Si vous avez encore des interrogations sur la TEOMi, n'hésitez pas à vous rendre sur la [page internet dédiée](#) ou à contacter le Service Environnement au 06 34 27 13 65

La TEOMi, c'est parti depuis Janvier 2025 !



L'essentiel à retenir :

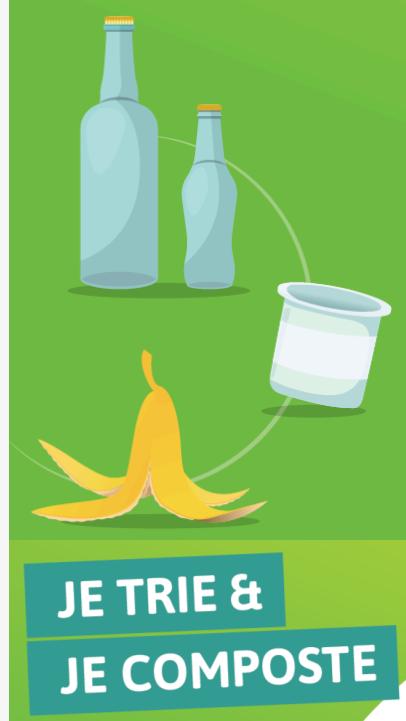
- 1- La TEOMi n'est pas une nouvelle taxe, c'est le calcul de la taxe qui change.
- 2- Pour minimiser la part incitative, veillez à sortir votre bac uniquement plein
- 3- Pour plus de facilité, adaptez la taille de votre bac à votre production de déchets
- 4- Le calcul se fait en fonction du volume de vos déchets (et non au poids). Il est lié au nombre de levées de votre bac ou de dépôts en point d'apport collectif.

Pour tout comprendre de la TEOMi :

👉 <https://cc-coteauxbellevue.fr/teomi/>

📞 N°Vert 0 801 030 040

1 levée = volume total du bac comptabilisé



Communauté de Communes Coteaux Bellevue
19 Route de Saint-Loup Cammas, 31140, Pechbonnieu

Joindre le Service Environnement :

05 34 27 13 65

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à la newsletter du Service Environnement de la Communauté de communes.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

